FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENTS 2017/2018

MESSIEURS - DAMES

CONVOCATION

DATE - LIEU - HORAIRES <u>Dimanche le 11 Février 2018 :</u>

Salle Jean-Nicolas MULLER rue du Languedoc - 67100 Strasbourg

Frais d'inscription: 2,50 euros

Conditions d'inscription et de participation:

Les 24 premiers inscrits par tableaux messieurs à jour de paiement Les 12 premières inscrites par tableaux Dames à jour de paiement Etre minimum Benjamins <u>petite</u> <u>restauration</u> <u>sur place</u>

L'échelon départemental ne peut pas se dérouler avant la diffusion du classement officiel de début janvier

Les filles <mark>ne peuvent plus</mark> participer en messieurs au niveau du CD 67

1 seul tableau par joueur.

Début de la compétition:

9h30 : Messieurs: -1600/ -900

10h30 : Messieurs : -1300/-1100/ +1600 et non numérotés

13h00 : Dames : - 600/-800/-1000/-1300/ +1300 et non numérotés

Juge-Arbitre: Marc FRIANT – Sandrine BRES

POINTAGE

Le pointage se fera $\frac{1}{2}$ heure avant le début de chaque série

Pour les finales régionales : le champion de chaque série qualifié d'office, des qualifiés supplémentaires en fonctions du nombre des inscrits.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir, au plus tard, le 8 février 18h00,

- Soit par mail à : tennis.table67@mds67.fr
- Soit par courrier au siège du CD67 à l'adresse suivante :
- CD67TTable BP 95028 67035 Strasbourg Cedex accompagnés du montant des participations.

(Chèque à l'ordre du CD 67 TT ou par virement)

CCM STRASBOURG AUSTERLITZ
IBAN: FR76 1027 8010 8800 0212 3284 548